



## **RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE SAINT-RAYMOND**

–LE 9 NOVEMBRE 2015–

---

Citoyennes et citoyens,  
Membres du conseil municipal,  
Mesdames,  
Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, je vous dépose mon rapport sur la situation financière de la Ville de Saint-Raymond. Celui-ci traite des éléments suivants :

- 1- États financiers vérifiés de l'exercice 2014
- 2- Indicateurs préliminaires de l'exercice 2015
- 3- Dernier programme triennal d'immobilisations (2015-2016-2017)
- 4- Rémunération des élus municipaux
- 5- Orientations générales du budget 2016 et du prochain programme triennal d'immobilisations

## 1- États financiers vérifiés de l'exercice 2014

La firme comptable Bédard Guilbault inc. a déposé, le 1<sup>er</sup> avril 2015, le rapport financier 2014 de la Ville de Saint-Raymond dûment vérifié. Ce rapport est disponible dans son intégralité sur le site Internet de la Ville : [www.villesaintraymond.com](http://www.villesaintraymond.com). Voici les grandes lignes tirées des états financiers exigés par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire :

### 1.1 Résultats 2014

<i>Revenus de fonctionnement</i> .....	15 252 625 \$
<i>Dépenses de fonctionnement avant amortissements</i> .....	13 012 352 \$
<i>Remboursement en capital de la dette</i> .....	862 248 \$

L'exercice financier s'est terminé avec un excédent de fonctionnement de 1 145 695 \$, ce qui correspond à environ 7,9 % du budget prévu.

On se rappellera qu'en 2014 les opérations de la Ville ont été affectées par l'inondation du 15 avril. L'hôtel de ville ayant été durement touché, beaucoup d'efforts ont été déployés pour réorganiser les services à la population et sécuriser les sinistrés.

Le dossier des inondations a été placé au cœur des priorités de 2014. Un comité de citoyens a été formé et des études poussées ont été enclenchées afin de trouver des solutions permanentes aux problèmes d'inondation résultant d'embâcles par glaces.

De ce fait, plusieurs projets de développement ont été retardés et reportés. Cette situation est en grande partie responsable de l'important surplus de 2014.

### **1.2 Activités d'investissement 2014**

Au cours de l'exercice 2014, la Ville a réalisé des investissements en immobilisations de 1 978 484 \$. Parmi les principaux projets, on retrouve les suivants :

- Mise aux normes du barrage du lac Sept-Îles;
- Stabilisation du talus en bordure de la rivière Sainte-Anne, secteur rang du Nord;
- Asphaltage dans les rues du secteur Val-des-Pins;
- Travaux de réfection de plusieurs routes (rang de la Montagne, chemin du Lac-Sept-Îles Sud, rue du Soleil, rang des Cèdres).

### **1.3 Dette à long terme**

Le tableau suivant présente le solde de la dette à long terme non consolidée au 31 décembre 2014.

#### **DETTE A LONG TERME**

	<b>2013</b>	<b>2014</b>
À la charge de l'ensemble des contribuables	10 764 577 \$	10 643 884 \$
À la charge d'une partie des contribuables (taxe de secteur)	1 502 095 \$	1 328 743 \$
Portion remboursable par le gouvernement	2 707 426 \$	2 131 174 \$
<b>TOTAL</b>	<b>14 974 098 \$</b>	<b>14 103 801 \$</b>
Financement en attente (encaissé en janvier 2015)		699 000 \$

## **2- Indicateurs préliminaires de l'exercice 2015**

L'année 2015 aura été marquée par l'aboutissement et la réalisation de nombreux projets.

Bien que l'année financière ne soit pas terminée, les données préliminaires nous indiquent que les budgets alloués ont été respectés. La Ville a enregistré des revenus supplémentaires, et certaines dépenses budgétées ne se sont pas réalisées. Nos états financiers intérimaires et nos estimations nous indiquent donc que l'année 2015 se terminera par un surplus financier.

## **3- Dernier programme triennal d'immobilisations (2015-2016-2017)**

Nous avons réalisé la majorité des projets annoncés lors du dernier programme triennal d'immobilisations adopté le 15 décembre 2014. Quelques-uns ont dû être reportés à la suite d'un retard dans l'émission d'un certificat d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ou dans l'attente d'autorisations d'autres ministères.

Voici la liste des principaux projets réalisés en 2015 :

### Administration générale :

- a) Travaux de réaménagement des nouveaux bureaux de l'hôtel de ville;

- b) Réfection de la toiture de l'hôtel de ville;
- c) Réfection de la toiture de l'aréna;
- d) Acquisition de terrains en vue de la construction d'une passerelle multifonctionnelle;
- e) Acquisition d'une portion de terrain de la Coopérative funéraire de la Rive-Nord, terrain voisin de l'hôtel de ville.

#### Sécurité publique :

- a) Acquisition d'un camion afin d'y installer un système de minipompe pour le Service des incendies, ce qui permettra d'accéder aux territoires accidentés et inaccessibles.

#### Transport :

- a) Préparation d'une nouvelle rue dans le parc industriel numéro 2;
- b) Amélioration du stationnement de la Fabrique;
- c) Finalisation du rehaussement de la rue Perrin, pose du pavage;
- d) Réfection des routes suivantes :
  - rang Saguenay (secteur Lirette)\*;
  - rues de la Forêt et du Feuillage;
  - chemin du Lac-Sept-Îles (deux sections prioritaires);
  - rang Sainte-Croix (secteur de la rivière Mauvaise)\*;
  - rang Saint-Mathias (intersection du rang Notre-Dame);
- \* *Utilisation de la réserve de gravier concassé du rang Saguenay.*
- e) Remplacement d'une camionnette pour le Service des travaux publics;
- f) Remplacement de la rétroexcavatrice;
- g) Construction d'un sentier pédestre au domaine Louis-Jobin ;
- h) Première phase du remplacement de lumières au DEL pour l'éclairage des rues.

## Urbanisme :

Acquisition d'une voiture pour les inspecteurs municipaux.

## Loisirs et culture :

- a) Construction de jeux d'eau au parc Alban-Robitaille;
- b) Réfection sommaire des terrains de tennis;
- c) Installation d'un nouveau « système de son » à l'aréna;
- d) Réfection du chalet au centre de ski (fenêtres, toiture et boutique de location);
- e) Construction de nouveaux abris pour les bancs des joueurs sur les terrains de soccer;
- f) Construction d'un pavillon à l'agora du Pont-Tessier (programme Nouveaux Horizons).

## Autres projets réalisés en 2015 :

- a) Participation, avec la Fondation Plamondon, aux travaux de restauration et de mise en valeur de la maison Plamondon;
- b) Début des recherches et rencontres publiques concernant le projet d'électrification du rang Saguenay;
- c) Vente du motel industriel dans le parc industriel numéro 1;
- d) Travaux de remise à niveau de routes à la suite des dommages causés par le barrage du lac Bison qui a cédé;
- e) Conception d'un plan d'intervention pour les infrastructures d'eau potable et d'eaux usées dans le cadre du Programme de remboursement de la taxe d'accise fédérale sur l'essence;
- f) Mise à jour du plan et des règlements d'urbanisme;
- g) Caractérisation des installations de traitement des eaux usées autour du lac Sept-Îles.

La Ville consolide son statut de ville de centralité en multipliant les services de qualité offerts à toute la population de Saint-Raymond et des municipalités environnantes. Ainsi, plusieurs nouveaux commerces d'importance comme la clinique dentaire Dionne et le groupe Tim Hortons ont réalisé des investissements importants cette année.

#### **4- Rémunération des élus municipaux**

En vertu de l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, je vous fournis toutes les informations concernant la rémunération et l'allocation de dépenses des élus municipaux.

Pour l'année 2015, le poste de maire a commandé une rétribution de 36 767 \$ en plus d'une allocation de dépense de 18 384 \$. Le maire a également droit à une prestation d'environ 6 000 \$ par année de la MRC de Portneuf pour siéger à divers comités régionaux.

Pour leur travail, les conseillers municipaux ont reçu une rétribution annuelle de 12 256 \$ chacun en plus d'une allocation de dépense de 6 128 \$.

J'en profite pour mentionner l'excellente collaboration des élus qui ont répondu à l'appel lors des nombreuses réunions nécessitées par la multitude de décisions importantes à prendre par le conseil municipal.

Les conseillers municipaux sont :

Poste numéro 1 : Étienne Beaumont

Poste numéro 2 : Bernard Ayotte

Poste numéro 3 : Benoit Voyer

Poste numéro 4 : Guillaume Jobin

Poste numéro 5 : Réjeanne Julien

Poste numéro 6 : Fernand Lirette

Les services aux citoyens d'une grande ville comme Saint-Raymond reposent également sur les épaules de tout le personnel de l'organisation. Je tiens donc à remercier tous les employés qui mettent des efforts et du cœur dans leur travail dans le but de satisfaire les nombreuses demandes des citoyens.

## **5- Orientations générales du budget 2016 et du prochain programme triennal d'immobilisations (2016-2017-2018)**

Même si plus d'un an s'est écoulé depuis l'importante inondation de 2014, le comité rivière, les recherches et les études des chercheurs de l'Université Laval seront au cœur des préoccupations de la direction et des élus de la Ville de Saint-Raymond.

Un pacte fiscal vient d'être signé avec le gouvernement du Québec pour les quatre prochaines années. Même si plusieurs éléments de ce nouvel accord de partenariat Québec-municipalités 2016-2019 sont hypothétiques, il est permis de croire que nos revenus en découlant ne seront pas affectés négativement au cours des prochaines années, que ce soit au niveau de la taxe de vente du Québec (TVQ) ou de la compensation tenant lieu de taxes sur les immeubles appartenant au gouvernement.

Bien que Saint-Raymond soit la ville qui a connu le plus grand nombre de constructions neuves de toute la MRC de Portneuf en 2015, les



efforts seront maintenus pour soutenir une offre de terrains intéressante et diversifiée dans le périmètre urbain, soit des terrains desservis par les services d'aqueduc et d'égouts de la Ville. Nous travaillerons également au dézoning de certains secteurs ruraux pour répondre à la demande des gens qui veulent s'installer à Saint-Raymond.

Le développement économique est un axe important que la Ville désire consolider en collaboration avec la Corporation de développement de Saint-Raymond.

Le développement de notre parc industriel demeure une priorité pour la Ville. Nous pourrions concevoir la deuxième rue dans le parc numéro 2 et y installer les services d'aqueduc et d'électricité.

Nous devons procéder à l'étude de conception du plan d'aménagement du parc numéro 2 afin d'en exploiter une portion pour des entreprises à grand gabarit.

La Ville de Saint-Raymond, en collaboration avec Tourisme Saint-Raymond, poursuivra le développement de deux importants produits d'appel que sont le vélo de montagne, avec la vallée Bras-du-Nord, et la motoneige. Deux importants investissements seront nécessaires à la poursuite de ces développements.

Pour répondre aux nombreuses demandes de construction de chalets et de résidences pour les utilisateurs de la vallée Bras-du-Nord, pour satisfaire les résidents actuels de ce secteur et pour les besoins de l'accueil Shannahan de la coopérative de solidarité de la Vallée Bras-du-Nord, la Ville procédera, en 2016, à l'électrification de 8 kilomètres dans le rang Saguenay.

Afin de répondre aux demandes et à la sécurité des nombreux motoneigistes et d'autres utilisateurs, la Ville complétera les acquisitions nécessaires à la construction de la passerelle multifonctionnelle qui enjambera la rivière Sainte-Anne. Le promoteur de ce projet sera le Club de motoneige Saint-Raymond.

Au niveau de certains immeubles désuets comme la caserne du Service des incendies et le garage municipal, nous travaillerons à planifier leur relocalisation en attendant les confirmations de subventions des divers paliers du gouvernement.

En ce qui a trait au Service des loisirs et de la culture, nous allons investir dans le remonte-pente de l'école de ski. Nous voulons aussi investir dans de nouveaux terrains sportifs, qui comprendront des terrains de tennis, des terrains de soccer et un parc de vélo. Des demandes d'aide gouvernementale en ce sens ont été soumises aux divers ministères concernés, et la réalisation de ces terrains sportifs sera conditionnelle à leur participation. En 2016, nous procéderons à l'acquisition de terrains pour ces réalisations.

En 2016, nous voulons procéder à l'acquisition du terrain de la chapelle du lac Sept-Îles de façon à conserver une vocation récréative et communautaire à ce terrain pour les besoins de l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles et de toute la population.

Vous trouverez ci-dessous quelques faits saillants prévus pour la prochaine année.

### Administration générale :

1. Continuer l'analyse de solutions et réaliser des interventions afin de prévenir et de limiter les inondations au centre-ville;
2. Soutenir le Club de motoneige Saint-Raymond, collaborer à la construction d'une passerelle multifonctionnelle sur la rivière Sainte-Anne et sécuriser les accès de chaque côté de la rivière pour les sentiers pédestres, de motoneige et des pistes cyclables;
3. Poursuivre les efforts pour assurer le bouclage des sentiers de motoneige et de VTT à Saint-Raymond :
  - Mettre en place une politique et un règlement qui permettront d'acquérir des droits de passage permanents;
  - S'assurer que les VTT et les motoneiges pourront traverser la ville en toute sécurité.
4. Réaliser le projet d'électrification du rang Saguenay;
5. Acquérir un terrain de stationnement de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Raymond — Sainte-Catherine, situé près de l'hôtel de ville, et procéder à la construction d'un stationnement sur le terrain acheté de la Coopérative funéraire de la Rive-Nord.

### Service des incendies

1. Compléter l'acquisition du camion avec minipompe;
2. Équiper le service d'un VTT pour les sauvetages en milieux naturels.

### Service des travaux publics :

1. Refaire certains tronçons de route et l'asphaltage de chaussées :
  - Portion du rang du Nord;
  - Portion du rang Sainte-Croix;

- Tronçon du chemin du Lac-Sept-Îles;
  - Compléter un programme d'évaluation de tout le réseau routier.
2. Faire l'acquisition d'un camion de service pour le nettoyage et le dégel des conduites;
  3. Assurer le renouvellement du parc de véhicules par le remplacement d'une camionnette;
  4. Au niveau des développements résidentiels :
    - Prolonger la rue du domaine Louis-Jobin;
    - Fournir les services professionnels pour les prolongements des rues Mario et Fiset.

#### Service d'urbanisme :

1. Terminer la mise à jour du plan et des règlements d'urbanisme;
2. Mettre en application les recommandations résultant de la caractérisation des installations de traitement des eaux usées autour du lac Sept-Îles;
3. Mettre en place une réglementation pour le contrôle de l'utilisation des bateaux sur le lac Sept-Îles.

#### Service des loisirs et de la culture :

1. Effectuer la réfection des terrains de tennis, si les ressources financières le permettent;
2. Poursuivre les demandes d'aide financière dans le cadre de la mise aux normes de l'aréna (système de réfrigération);
3. Aménager un nouveau remonte-pente pour l'école du centre de ski.

En ce qui concerne les parcs industriels, beaucoup d'actions sont à prévoir en 2016 :

- Conception du plan d'aménagement du parc numéro 2;
- Construction d'une deuxième rue dans le parc numéro 2, avec les infrastructures s'y rapportant, pour répondre à la demande d'ajout de nouveaux terrains;
- Analyse de la construction d'une bâtisse dans le parc industriel numéro 2 pouvant servir de motel industriel ou d'incubateur industriel.

Tous ces projets complets et détaillés seront présentés lors du dépôt du budget, à la séance du conseil municipal du 14 décembre 2015.

Mon rapport est accompagné de la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$, conclus depuis le dépôt du rapport 2014, et de la liste des contrats de plus de 2 000 \$, conclus au cours de cette même période avec un même cocontractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$.

Ce rapport sera disponible dès le 10 novembre 2015 sur le site Internet de la Ville de Saint-Raymond, [www.villesaintraymond.com](http://www.villesaintraymond.com) et sera publié dans le journal municipal *La Force de l'information* insérée dans *Le Martinet* du mardi 17 novembre 2015.

Daniel Dion, maire